

LE TRI SUR L'ESPACE PUBLIC

> Bilan des deux AMI initiés par Citeo concernant la collecte hors foyer et l'objectivation de la nature des déchets abandonnés

Romain Lebègue, directeur déchets abandonnés, collecte et tri

> L'expérimentation de la ville de Niort

Bénédicte Gabriel, service propreté urbaine, direction de l'espace public

COLLECTE HORS FOYER

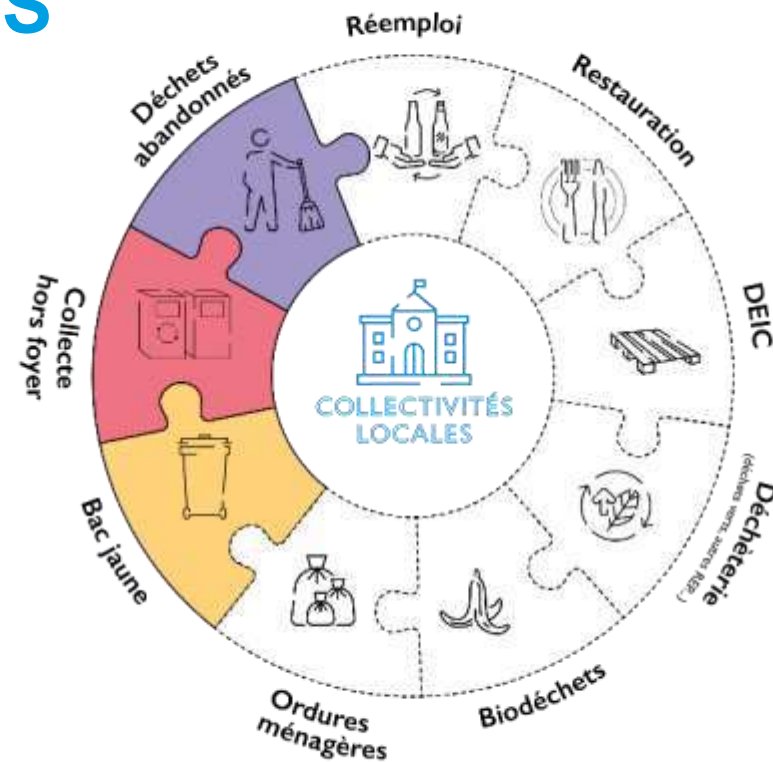
LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES



Rencontres nationales de l'AVPU – Mai 2023



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



01



Enjeux et défis

Collecte hors foyer et déchets abandonnés, quand ces sujets deviennent un enjeu fort pour les territoires



**1ère attente
locale**
pour plus d'un habitant
sur deux !*

**Préoccupation essentielle
de vos habitants**



La propreté dans
le top 3
des dépenses
municipales*

**Poids dans
les dépenses locales**



**¼ des dépenses
alimentaires**
des ménages ont lieu
hors domicile

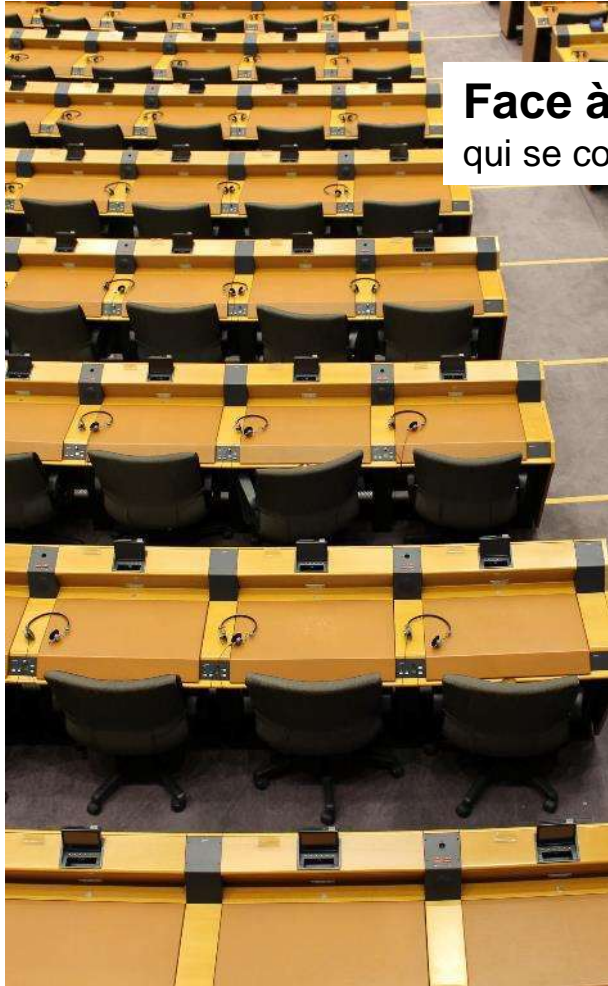
**Evolution des modes
de consommation**



**Succès
rime avec
propreté**

**Attractivité de
votre territoire**

Il est plus que jamais essentiel de les adresser !



Face à un cadre réglementaire
qui se complexifie et se durcit

- **Des objectifs européens de recyclage ambitieux sur l'ensemble des matériaux d'emballages** en particulier pour les plastiques



- **De nouvelles obligations via la loi AGEC**
2029 : 90% des bouteilles en plastique pour boissons collectées
2040 : fin des emballages plastique à usage unique



Pour répondre aux attentes de vos citoyens
/ électeurs / consommateurs

Depuis 30 ans à vos côtés, au quotidien comme dans les grandes étapes-clés

Le tri devient plus simple
et la collecte plus innovante



- Adaptation du dispositif de tri à la consommation nomade (hors-foyer, zones urbaines)
- Développement du réemploi
- Prise en charge des déchets abandonnés

Le bac de tri s'adapte aux nouveaux modes de consommation



L'extension des consignes de tri commence



La collecte sélective : une réalité pour 95 % de Français

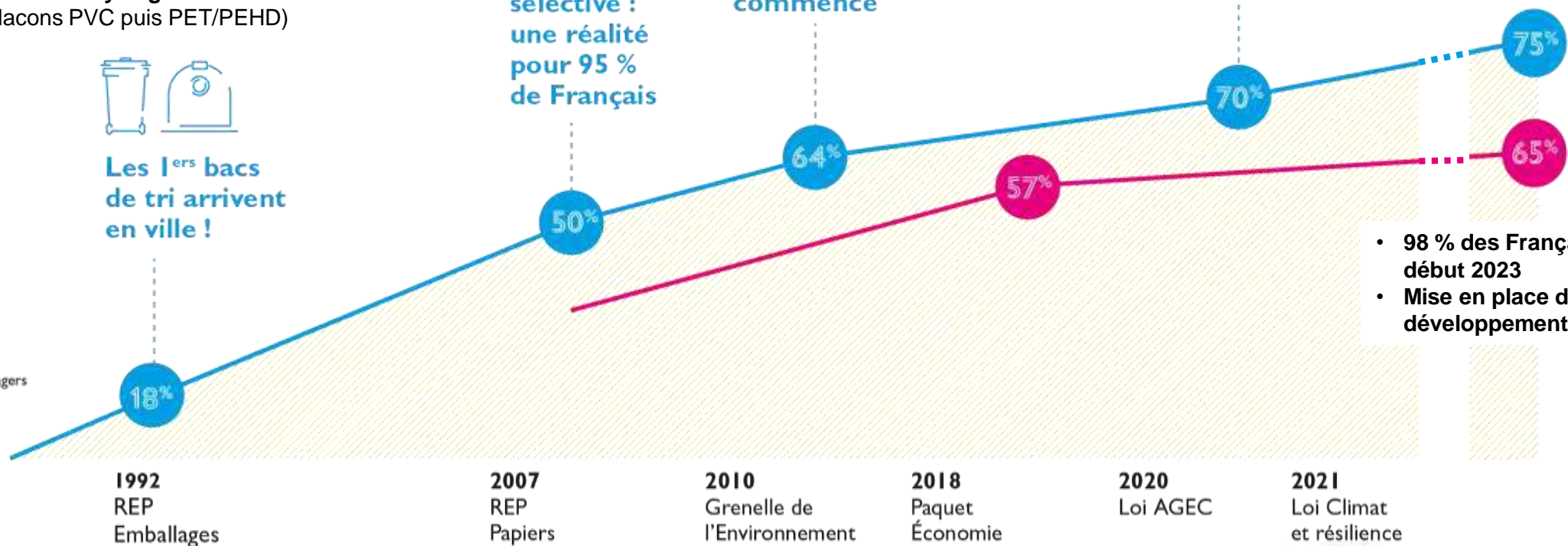
Le verre est le 1er matériau recyclé
Mise en place de la collecte sélective et des 1^{er} filières de recyclage
(bouteilles & flacons PVC puis PET/PEHD)



Les 1^{ers} bacs de tri arrivent en ville !

taux de recyclage des emballages ménagers

taux de recyclage des papiers



- 98 % des Français en ECT début 2023
- Mise en place du flux développement

Et aujourd'hui pour prendre en charge les nouvelles obligations réglementaires relatives au tri hors foyer et aux déchets abandonnés



Généralisation du tri Hors Foyer

Généralisation d'ici au 1er janvier 2025 de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer

Renforcement des obligations de tri et collecte séparée des déchets issus de la consommation courante du public et des salariés, dans les Etablissements Recevant du public (**ERP**)

Loi AGEC - 2020

Lutte contre les déchets abandonnés

Prise en charge des coûts de nettoyage des déchets abandonnés

supportés par les collectivités territoriales en charge de la salubrité publique et ceux des autres personnes publiques

Cahier des charges d'agrément de la filière REP EM - 2022

02

L'AMI Déchets abandonnés, expérimenter pour anticiper

Pour Citeo, l'enjeu de définir un dispositif efficace et cohérent

1 Comprendre

Identifier les problèmes, les parties prenantes et leurs besoins



2020

Consultation Citeo : [Etat des lieux des connaissances et des initiatives sur les déchets abandonnés diffus](#)

+



Financement d'expéditions pour mieux comprendre la dispersion des plastiques et leurs impacts



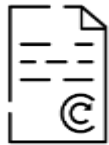
2 Expérimenter

Tester des solutions, comprendre les conditions de succès et les déployer à grande échelle



AMI de 1 million € avec AMF et OFB

Co-construction de projets.
18 projets lauréats
Plus d'infos [ICI](#)



Contrats avec les collectivités et les gestionnaires de parcs naturels, en **Outre Mer**

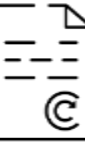


3 Outiller et déployer

Utiliser efficacement les moyens de la REP



Pour les collectivités locales et les personnes publiques

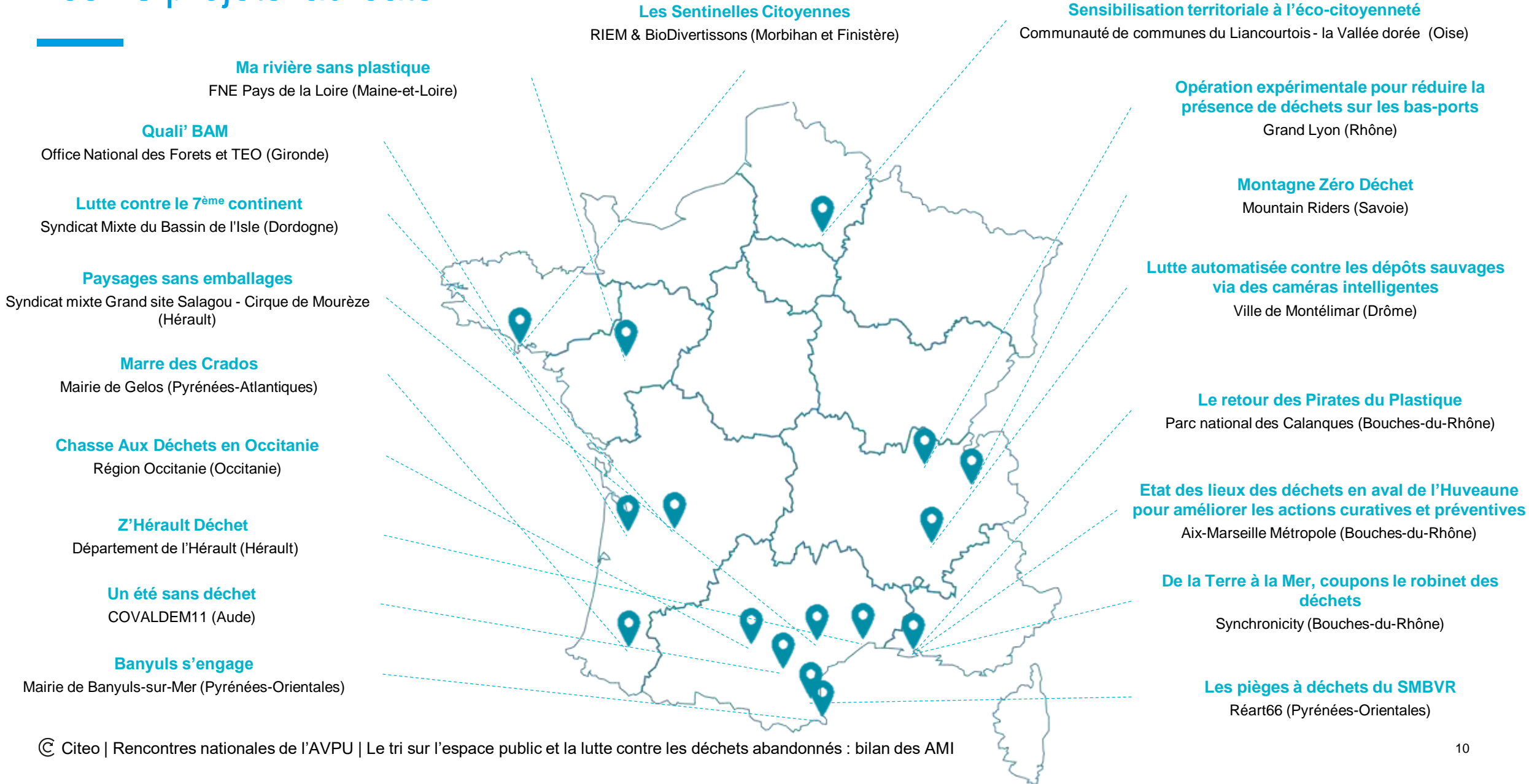


Pour les consommateurs



Pour nos clients et leurs collaborateurs

Les 18 projets lauréats



Evaluer différentes méthodes d'identification des hotspots de déchets abandonnés

Cartographie des lieux d'accumulation préférentiels sur la base des données de caractérisation

(+) Visuel. Demande peu de moyens techniques. Permet de cibler les ressources à mobiliser et les fréquences d'intervention.

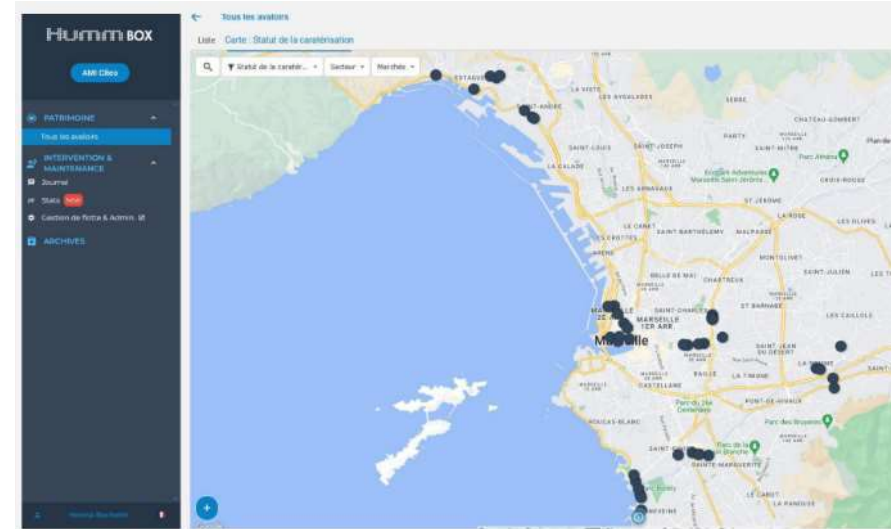
(-) Peu fin. Ne permet pas de représenter la typologie, les lieux spécifiques d'accumulation et de production de déchets.



Cartographie des lieux d'accumulation préférentiels sur la base des données de caractérisation des avaloirs connectés

(+) Permet d'obtenir un véritable observatoire des déchets abandonnés à l'échelle d'une ville. Génère des alertes lors que les avaloirs sont saturés. Permet de monitorer dans la durée les quantités et types de déchets.

(-) Implique un important travail de programmation et nécessite un travail méthodologique pour valoriser les résultats obtenus. Dispositif assez couteux.



Analyser la capacité d'un acteur associatif à mobiliser un écosystème d'acteurs locaux

Mobiliser les acteurs de la montagne au travers d'une journée dédiée, d'ateliers de co-construction et d'une charte engageante :

(+) Gros succès de la démarche ayant permis de mobiliser un écosystème diversifié et motivé. La charte permet de rendre visible le sujet et d'engager les acteurs.

(-) La charte nécessite un cadre de suivi (comité, indicateurs etc.).



Coconstruire un plan d'action de lutte contre les déchets abandonnés avec une diversité des parties prenantes concernées :

Démarche en cours. Bonne mobilisation des acteurs. Nécessite une vigilance sur le degré d'engagement dans l'élaboration du plan d'actions et dans sa déclinaison opérationnelle.

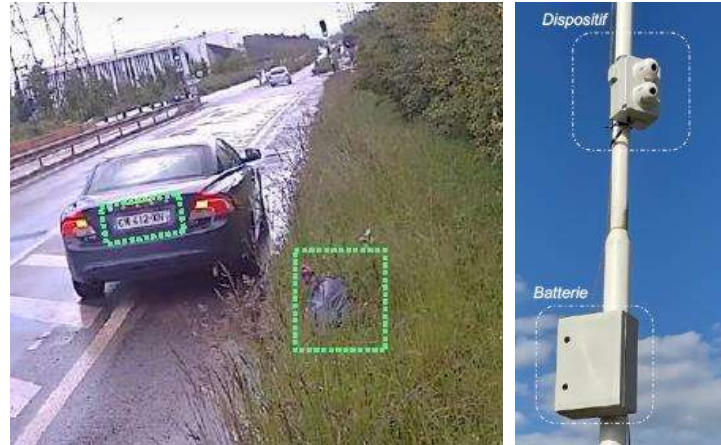


Evaluer les incidences et l'efficacité de dispositifs techniques de lutte contre les déchets abandonnés

Caméras intelligentes pour lutter contre les dépôts sauvages :

(+) Efficacité technique en nombre de séquences vidéos. Effet positif sur la réduction du gisement. Permet de générer des recettes budgétaires.

(-) Importance du portage politique pour le déploiement de ce type d'équipement. Enjeu d'adapter l'organisation de la police municipale. Enjeu de prévoir un plan de communication adapté.



Pièges à déchets dans les réseaux d'eau :

(+) Permet de capter des emballages dans les réseaux avant qu'ils n'atteignent l'environnement. Constitue un outil pertinent de sensibilisation. Permet de produire des données utiles.

(-) Implique une étude technique en amont. Génère des coûts de fonctionnement pour le traitement des déchets. Le type de dispositif et la taille de la maille conditionne la typologie de déchets collectés.



Bacs à marée et bacs à tempête :

(+) Constitue à la fois un outil de sensibilisation, de développement du geste de ramassage et de caractérisation. Permet d'obtenir des données pertinentes pour assurer le suivi de la pollution marine.

(-) Le dispositif est parfois mal compris (confusion avec une poubelle). Le dispositif ne permet pas de rendre compte des causes de l'abandon de déchets.



Analyser l'incidence de la communication sur les changements de comportement pour réduire les déchets abandonnés

Modifier les pratiques de gestion des déchets dans un site urbain en contact d'un milieu naturel

Le projet est en cours. Il s'accompagne d'une enquête psychosociale et de caractérisations des déchets abandonnés pour évaluer l'efficacité de l'évolution du dispositif et de la communication.



Campagne choc pour sensibiliser les citoyens

L'évaluation de l'impact des actions est en cours au travers d'enquêtes et d'évaluation de l'évolution du gisement.



Communication positive et engageante à destination des visiteurs d'un site naturel

(+) Campagne très appréciée, nombreux retours positifs. Le sujet touche et mobilise les personnes. Possibilité pour les patrouilleurs de parler spécifiquement de ce sujet. Mobilisation volontaire des centres commerciaux.

(-) Participation timide des partenaires sur les réseaux sociaux et retrait de l'engagement de certains partenaires. Difficulté à sensibiliser les visiteurs en vacances.

Des résultats qui orientent nos actions et nos recommandations

Des résultats qui orientent le déploiement du dispositif national

Lutte contre les déchets abandonnés diffus

Convention de soutien
« *Communes et groupements communaux* »



La mise à disposition de ressources à destination des acteurs



Quelques méthodologies de caractérisation des DA

Méthodologie COPAR

- Méthodologie standardisée** en France
- Objectif**: quantifier et cartographier les déchets sauvages sur les littoraux littoraux, littoraux
- Méthodologie** complexe et plusieurs étapes
 - Sélection de la zone : plage accessible, 500 m minimum, secteur de littoral littoral, pas d'impact de cartographie littoral
 - Échantillonnage
 - Sur 100 m pour caractériser tous les DA, ou sur 1 km pour caractériser les DA + 50 m
 - Ramassage de 40 m à chaque secteur, de préférence 10 après la marée haute
 - Identification et quantification (10 à 15 catégories de 17 classes et 111 catégories de déchets, à compléter pendant le ramassage, données complétées en nombre d'unités, possibilité de comparer avec la donnée de m)
 - Méthode nécessitant une formation préalable des acteurs
 - Protocole adapté par différents acteurs (CCOMM, Maires)

Lim: Données de l'Observatoire littoral CITEO

Méthodologie CCOMM

- Objectif**: quantifier et cartographier les déchets sauvages en littoral littoral
- Méthodologie**: Littoral, secteur littoral, littoral littoral
- Différents protocoles**:
 - Quantifier et cartographier les déchets sauvages sur les littoraux littoraux
 - Protocole similaire à celui de COPAR
 - Unité de m caractériser 3 classes et 100 catégories de déchets
 - Quantifier et cartographier les déchets littoraux en mer : protocole d'observation, sans collecter les DA
 - Autres protocoles prévus, notamment pour caractériser les déchets littoraux littoraux

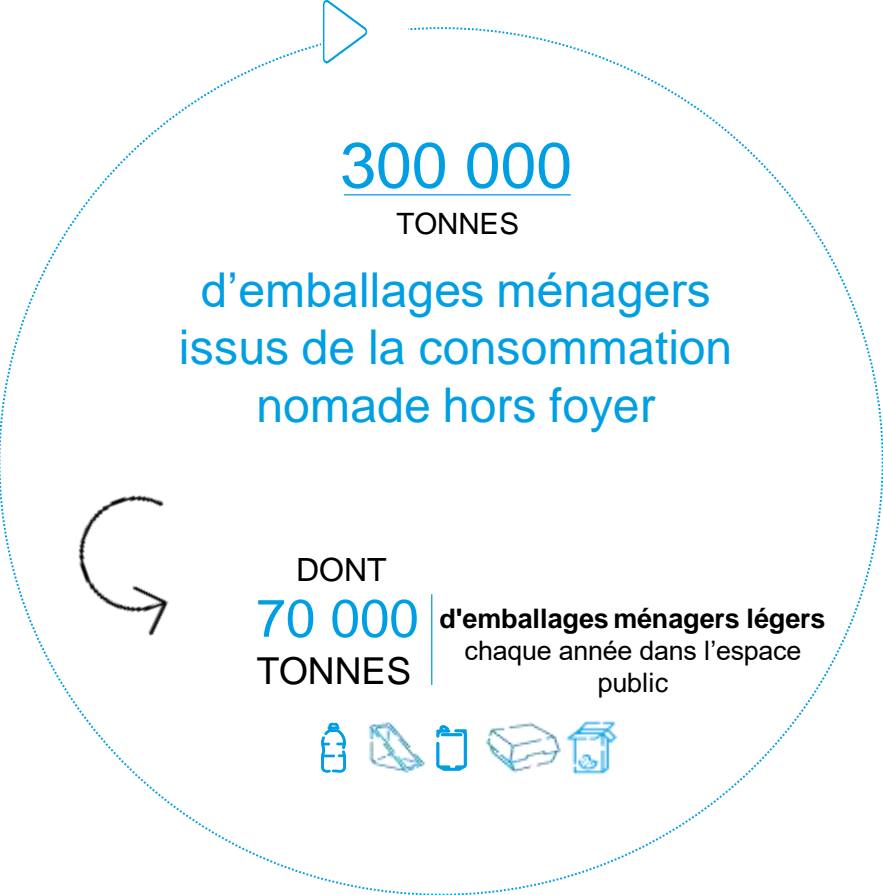
Lim: Données de l'Observatoire littoral CITEO



03

L'AMI Hors foyer, lancé dès 2021 pour anticiper

La ville est l'endroit où l'on consomme le plus et où l'on trie le moins



Focus sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le hors Foyer (1/2)

▶ LES OBJECTIFS

- **Consolider** et approfondir les connaissances et moyens d'actions sur le Hors foyer
- **Assurer** la systématisation et la continuité du geste de tri
- **Enrichir** notre connaissance sur les quantités et la qualité des flux collectés
- **Préfigurer** les solutions à déployer sur le territoire afin d'accélérer la progression du taux de recyclage des emballages

▶ LES PROJETS



52

PROJETS
RETENUS



9,5

MILLIONS
D'EUROS



rues/espaces publics



Parcs et Jardins



Plages



Transports

DIVERSITÉ DE LIEUX

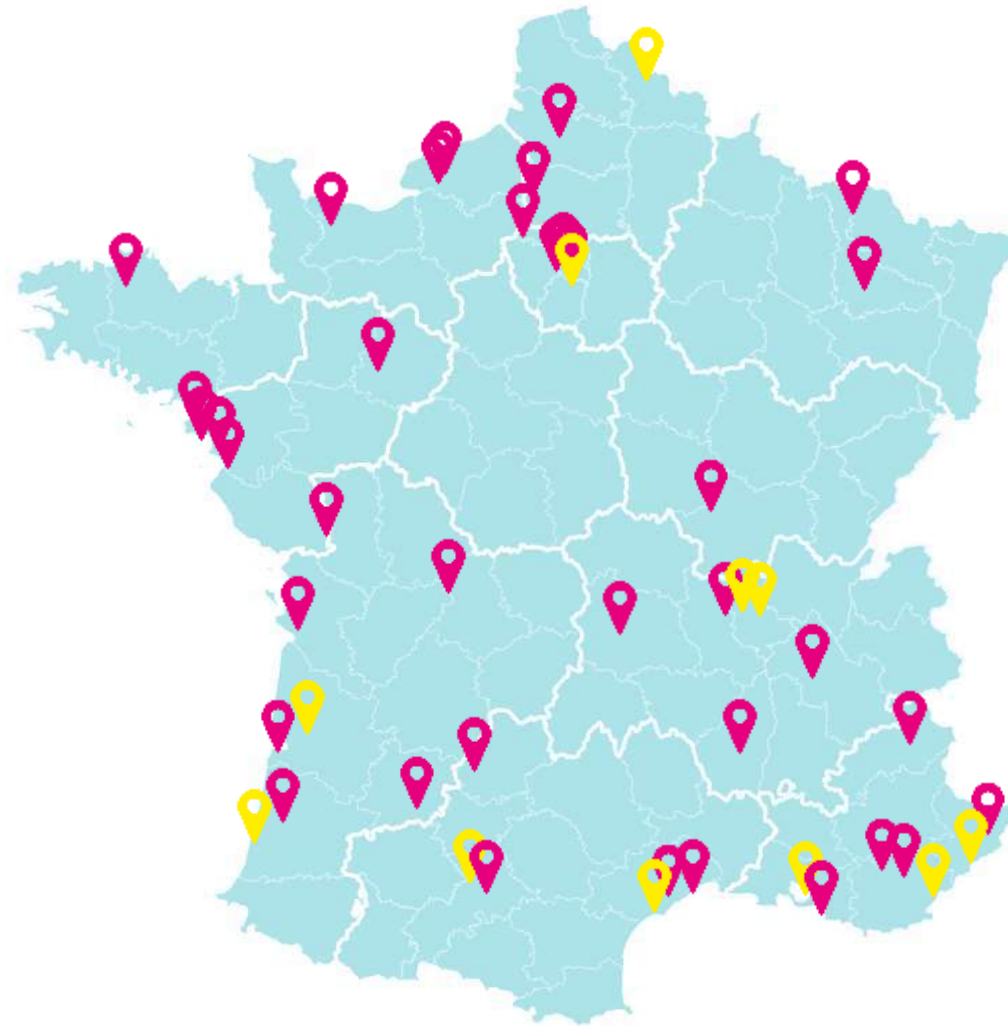


Focus sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le hors Foyer (2/2)

Quelques projets phares :



Projets nationaux



Projets SPPGD Phase 1 et Phase 2

Projets Hors SPPGD Phase 1 et Phase 2

Quelques exemples de projets SPPGD de l'AMI lancée en 2021

Objectifs et description du projet

- ➔ Mise en place et renforcement d'équipements de tri aux entrées des plages de l'île de Noirmoutier



Corbeilles en bois bi-flux OMR/Emballages légers
+ Abris-bacs Verre



Signalétique



Objectifs et description du projet

- ➔ Déploiement de colonnes d'apport volontaire et porte-sacs aux abords du lac de Sainte Croix



Colonnes Emballages légers et Verre



Signalétique



Objectifs et description du projet

- ➔ Déploiement d'abris bacs sur la promenade du Paillon dans le centre-ville de Nice



Abris-bacs bi-flux Emballages légers/OMR



Objectifs et description du projet

- ➔ Mise en place de corbeilles pour le tri sur les quais de Bordeaux, et mesure de l'impact sur la propreté



Corbeilles Emballages et Papiers à côté de corbeilles OMR



Collecte MM - Goupil



Premiers retours d'expériences

Métropole de Nantes (44)

Une démarche expérimentale sur 12 lieux différents

Chiffres-clefs

- 4 communes,
- 12 lieux différents « permettant une représentativité suffisante des lieux et des usages de l'espace public de la métropole »,
- 114 dispositifs à installer

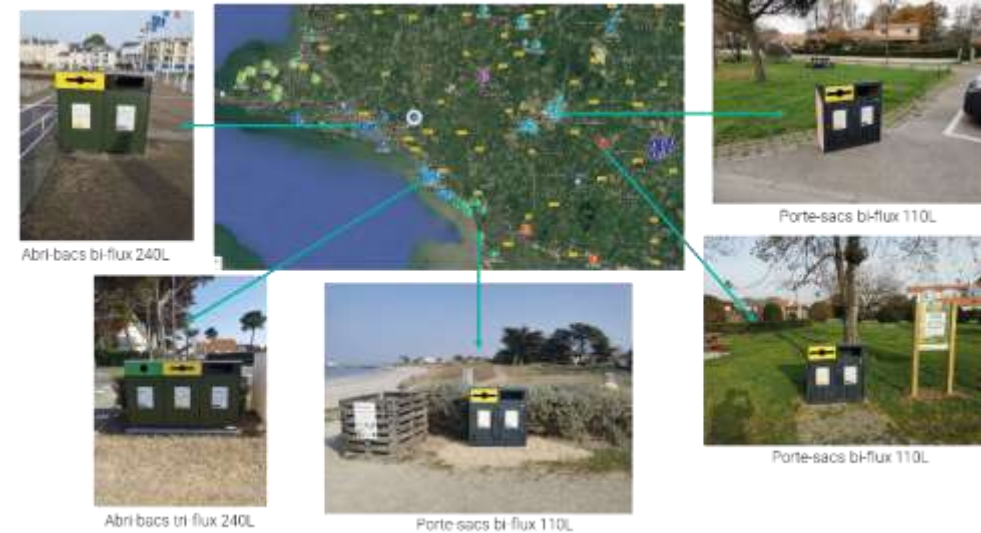
Les objectifs

- Évaluer des dispositifs de pré-collecte
- Évaluer le comportement des usagers et la communication
- Tester des premières hypothèses de collecte



Pornic agglo Pays de Retz (44)

Dispositif harmonisé et coordination intercommunale



Les points forts

- Centralisation et maîtrise du sujet
- Mise en œuvre concertée avec les communes – échanges avec élus et techniciens, communication régulière avec DGS/Maires/élus référents
- Choix du mobilier harmonisé et travaillé en amont (ex : opercules pour améliorer la qualité du flux)
- Maîtrise des dépenses : marché unique pour l'ensemble du mobilier (économies d'échelle)
- Communication uniformisée
- Ergonomie du mobilier pour les agents de collecte

Premiers retours d'expériences

Toulouse Métropole (31)

- **9 sites expérimentaux retenus**
- **Différentes typologies** (jardins fermés gardiennés, parcs ouverts non gardiennés, places, rues, cœur de quartier)
- **Différentes stratégies d'implantation de mobilier de tri** (abri-bacs et corbeilles bi-flux).



Caen la Mer (14)

- **8 communes**
- **réparties sur 4 zones d'intervention « propreté »** (Centre, Sud, Est et Ouest)
- **207 sites qui seront équipés**



3 grands enseignements à ce stade

Sur l'organisation

Les collectivités locales comme chef d'orchestre du tri hors foyer



Sur la mise en œuvre du projet



UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE COMPLET



PORTAGE ET GOUVERNANCE



PENSER « UTILISATEURS »



TESTER AVANT DE DÉPLOYER / MESURER



COMMUNIQUER AUTOUR DU DISPOSITIF

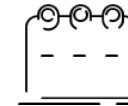
Sur le dispositif



LE JUSTE DIMENSIONNEMENT



LES CHOIX DE MOBILIER ET/OU L'ORGANISATION DE COLLECTE



LES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE ASSOCIÉS EN AMONT



IMPLANTATIONS VALIDÉES PAR LES PARTIES PRENANTES



SENSIBILISER VIA LES CONSIGNES DE TRI



Les cahiers du Hors Foyer : retour sur les expérimentations et les premiers enseignements

PAR L'ESTHÉTIQUE ET LE DESIGN, INTÉGRER LE TRI À L'ESPRIT DU LIEU

Votre but est d'améliorer les performances du tri hors foyer dans les différents milieux de votre territoire. Toujours dans le registre de l'information et de l'incitation de l'utilisateur figurent deux approches de séduction massive : l'esthétique et le design des équipements adaptés à l'environnement et au contexte d'usage.

Saisir l'esprit d'un lieu

Un abri-bac près de photos de vitraux de la cathédrale de votre ville, une corbeille en bois sise au sommet national, un conteneur en forme de bouteille de bière sur les quais d'un fleuve fréquentés à l'apogée... À vous de choisir l'option la plus adéquate, en gardant en tête qu'un équipement bien intégré par son design et son esthétique est mieux perçu par les usagers. Mieux, cet effort d'intégration renforce sa motivation à l'usage.

Adapter au contexte d'usage

Chaque environnement a ses codes, et parfois le lieu même. Ainsi un mobilier rétro inspiré dans le cadre d'un festival sera mal perçu par les usagers. Les espaces d'usage d'épave ou non résidentiels acceptent volontiers des équipements au design rudimentaire. À l'inverse, un abri-bac portant un monument d'un centre-ville historique fera l'objet d'une intégration esthétique poussée, en lien avec les Architectes des Bâtimens de France.

À Limoges

Création de bâtiments nouveaux de la ville sur ses contours (Hôtel de Ville, Gare des Bâtiments), travaux avec une touche contemporaine et ludique.

Au Mans

Forme tri-bac habillée d'illustrations de style bande-dessinée en lien avec le musée saisi, intégré dans parc urbain de 2000.

À Limoges

Conteneur à verre, emballages et CDM habillés de photos de nature et de visuels XXXX. Une intégration complète au parc urbain de la métropole limousine, à l'aband d'un jardin d'enfants. Une façon de respecter l'architecture propre à cette zone résidentielle.

À SAVOIR

Les usagers ont de bonnes idées de conseils par rapport à nos installations plus du tout.

INFORMER ET FORMER SUR LE TRI HORS FOYER

Vision de loin

Localiser & identifier

Étape fondamentale pour donner à l'usager les informations nécessaires à son acte de tri. Les équipements utilisés sont les panneaux, totems (pour interpellation de loin, avec sa forme caractéristique (le tri-abc), Enfin les signes visuels d'identification du tri : couleurs des flèches, pictogrammes, textes... jouent un rôle complet le dispositif, par exemple dans un parc. Deux actions sont attendues : l'accomplissement immédiat du geste de tri ou l'identification d'un point de tri pour une future action. La vision de loin est une composante fondamentale car le temps moyen consacré au tri en hors foyer par l'usager est faible (30 secondes), mais élevé (17) sans doute.

À Nice

Affiche informative et incitative sur le dispositif de tri hors foyer dans ce lieu touristique et de consommation normale. Dispositif situé sur le parcours de l'équipement de tri (en arrière-plan).

VISIBILITÉ À TROIS NIVEAUX, LA CLÉ D'UN TRI HORS FOYER RÉUSSI

Même si la volonté de trier en hors foyer est là, le geste de l'usager parfois ne suit pas, faute d'identifier le point de tri. Comment s'assurer que le dispositif est visuellement repéré ? Que le parcours s'imprime mentalement dans son esprit jusqu'au point tri ?

Vision de proximité

Confirmer

À cette étape (à quelques mètres du mobilier de tri), les informations perçues doivent confirmer les données analysées par la vision de loin, et le geste à accomplir : trier ses emballages et papiers et jet des déchets non valorisables. Les informations sont transmises par le code couleur (jaune pour emballages et papiers, propre à chaque territoire pour les autres matières), et un texte pour lever les doutes éventuels. Enfin l'équipement est signalé, avec par exemple une ouverture sur le site (ronde pour les bouteilles, fente pour les cartons de pizzas ou les papiers-cartons...).

Vision de près

Expliciter & inciter

L'usager lit ici les derniers doutes sur le geste de tri, avec un texte plus explicite sur les règles à suivre, avec des pictogrammes ou photographies illustratives. N'oubliez pas que dans vos usages peuvent évoluer des enfants ou des étrangers ne parlant pas français. La vision de près est aussi l'occasion d'adresser des messages plus spécifiques, comme la séparation des emballages imbriqués.

Seul contre l'abri-bac et visible à une dizaine de mètres, le mur vertical avec panneau dédié à un picto et d'un texte indiquant le point tri des déchets.

Contre l'abri-bac avec le code couleur (jaune pour papiers, marron pour les emballages de tri domestique) et les pictogrammes de tri domestique au moyen de photographies et un texte simple et clair.

04



Perspectives

À vos côtés : un rôle qui évolue



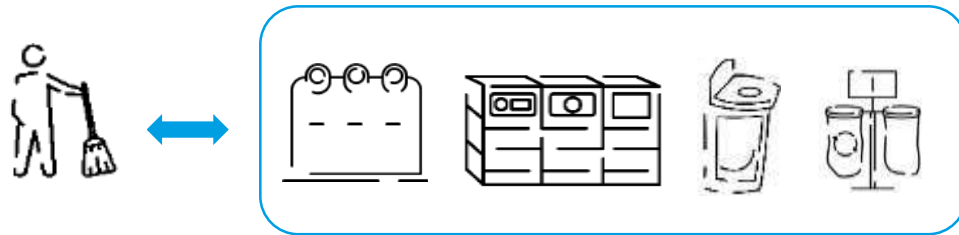
Allié historique
du dispositif
de collecte sélective

Partenaire de votre territoire
Pour déployer des solutions
complémentaires
avec une cohérence géographique



Pionnier en
matière d'expérimentations
sur le hors foyer et
les déchets abandonnés

Hors foyer / Déchets abandonnés : L'opportunité de mener de front ces 2 sujets



Une complémentarité opérationnelle

Une synergie technique

Ex : Mise en place d'abris bacs de tri sur des zones non équipées et concernées par un PLDA

Une synergie de communication

Ex : les messages pour limiter les emballages au sol peuvent s'appuyer sur la mise en place du tri déployée dans le cadre du HF



Une complémentarité territoriale

Une synergie entre politiques publiques

Une politique nettoyage intégrant mieux la hiérarchie des modes de traitement (Prévention via la convention DA, Recyclage via le HF)

Une synergie de moyens

Mutualisation des marchés, mutualisations des temps de formations / informations, calendrier de communication commun, etc.

Une complémentarité qui se traduit dans les financements de Citeo

Notre accompagnement pour être votre partenaire



Appel à projet lancé

- 62 M€ pour l'ensemble de la filière d'ici fin 2024
- Candidatures « au fil de l'eau »
- Financement de projets à l'unité d'équipement installé
- Bonifications
 - o en cas de portage par la compétence collecte
 - o et/ou convention LDA sur le périmètre

RDV sur citeo.com/AAP-hors-foyer

Un projet de convention en validation au Ministère

Un barème de soutien prédéfini par commune :

- Rurale : 0,9 €/hab
- Urbaine : 3,2 €/hab
- Urbaine dense : 4,3 €/hab
- Touristique : 3,5 €/hab

Un partenariat orienté vers le diagnostic et l'action

- Diagnostic / hotspots
- Plan de lutte contre les Déchets abandonnés
- Organisation et charges de l'activité nettoyage

RDV sur

[citeo.com/ prevenir-et-traiter-les-dechets-abandonnes](https://citeo.com/prevenir-et-traiter-les-dechets-abandonnes)

**RDV en régions
avec nos
équipes pour
une prise en
main pratique**